



MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DE NICOLET-YAMASKA
257-1, rue de Mgr-Courchesne
Nicolet (Québec) J3T 2C1
Téléphone : (819) 519-2997
Télécopieur : (819) 519-5367
www.mrcnicolet-yamaska.qc.ca

AVIS PUBLIC

PROJET DU RÈGLEMENT N° 2023-01 MODIFIANT LE RÈGLEMENT 2020-06 CONCERNANT LA COMPÉTENCE DE LA MRC DE NICOLET YAMASKA DANS LE DOMAINE DU TRANSPORT COLLECTIF SUR SON TERRITOIRE

Avis public est par la présente donné, par le soussigné directeur général et greffier-trésorier de la Municipalité régionale de comté de Nicolet-Yamaska, que le projet du ***Règlement N° 2023-01 modifiant le règlement 2020-06 concernant la compétence de la MRC de Nicolet Yamaska dans le domaine du transport collectif sur son territoire*** a été adopté par le Conseil de la municipalité régionale de comté de Nicolet-Yamaska lors de son assemblée du 8 février 2023. Le règlement final sera adopté à une séance ultérieure.

Donné à Nicolet, ce 14 février 2023

Michel Côté, Ph.D.
Directeur général et
Greffier-trésorier